

Indicateurs de l'Observatoire de l'Habitat

2^{ème} Trimestre 2006

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Classes moyennes,
du Tourisme et du Logement
Département du logement



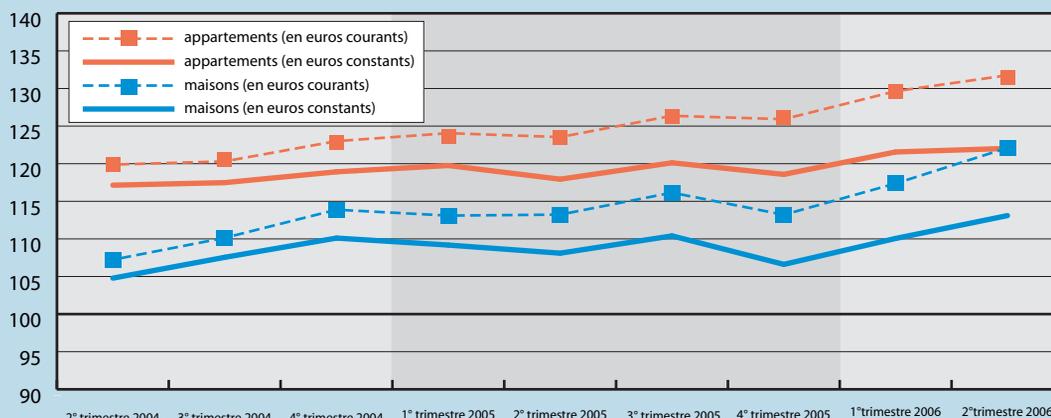
PRIX PROPOSÉS A LA VENTE DANS LES ANNONCES IMMOBILIERES

| Segments | Annonces enregistrées au 2ème trimestre 2006 | Indicateur au 2ème trimestre 2006 (en euros constants) | Variation trimestrielle de l'indicateur | Variation annuelle de l'indicateur |
|-----------------------------|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------|-----------------------------------------|------------------------------------|
| Vente de maisons | 5 417 | 113,10 | ↑ + 2,76 % | ↑ + 4,62 % |
| Vente d'appartements | 6 200 | 122,03 | ↑ + 0,39 % | ↑ + 3,47 % |

Base 100 : 2ème trimestre 2003 (avril, mai, juin)

- Au 2ème trimestre 2006, les deux indicateurs de prix proposés à la vente continuent d'augmenter, mais à un rythme moins soutenu que leur variation annuelle. Toutefois, l'augmentation trimestrielle est plus marquée pour les maisons (2,76 %) que pour les appartements (0,39 %).
- Depuis 2003, la hausse des prix à la vente des appartements (122,03 points) a été pratiquement deux fois plus forte que celle enregistrée pour les maisons (113,10 points).

Evolution de l'indicateur trimestriel des prix proposés dans les annonces immobilières pour la vente de maisons et d'appartements du 2ème trimestre 2004 au 2ème trimestre 2006.



Base 100 : 2ème trimestre 2003 (avril, mai, juin)

Nombre d'observations de l'échantillon de travail sur la période (2004 - 2006) : 20 390 pour les maisons, 26 568 pour les appartements

Définition de l'indicateur : L'indicateur trimestriel des prix moyens des logements est élaboré à partir d'un relevé systématique, durant la 1ère semaine de chaque mois, des annonces immobilières dans la presse quotidienne et spécialisée, ainsi que sur l'Internet. L'indicateur est calculé à partir des prix proposés après rejet des annonces incomplètes, des erreurs de saisies, des valeurs extrêmes, ainsi que des doublons. Ces prix moyens sont ensuite déflatés à partir de l'indice du coût de la vie, puis convertis sur une base 100 établie au deuxième trimestre 2003.

en collaboration avec le CEPS/INSTEAD

Centre d'Etudes de Population, de Pauvreté
et de Politiques Socio-Economiques
International Network for Studies
in Technology, Environment, Alternatives, Development

